

SURVEILLANCE D'UN PLÂTRE

Vous trouverez ci-dessous les recommandations pour la surveillance d'un plâtre.

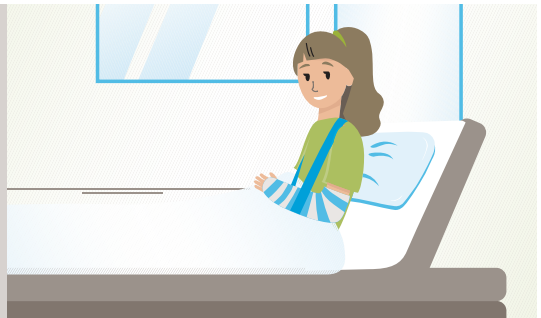
RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Le plâtre semblera sec 30 minutes après la pose.
- Ne pas marcher ou poser le plâtre sur une surface dure jusqu'au séchage complet, 2 heures après la pose.
- Bougez le plus possible les doigts/orteils pour favoriser la circulation sanguine.
- Mobilisez les articulations libres autant que possible, sauf avis médical contraire.
- Ne pas introduire d'objets sous le plâtre, même en cas de démangeaisons (risques de blessures).
- Ne pas exposer le plâtre au soleil ni à la chaleur de façon prolongée.
- Ne pas mouiller le plâtre (risque de macération, de plaies, d'infections).

Attention :

**Si le plâtre est mouillé,
faites-le remplacer
sans attendre.**

**N'essayez pas de le sécher
avec un sèche-cheveux
(risque important de
brûlures).**



- Si le plâtre se casse et/ou est douloureux, le faire remplacer en urgence.
- Si une écharpe « bras au corps » est appliquée, elle doit être portée jour et nuit. Elle peut être ôtée pour l'habillage et la toilette en évitant de pivoter le membre.

CONSULTATION

Consultez immédiatement le pédiatre en cas de :

- Douleurs malgré la surélévation du membre plâtré et la prise d'antidouleurs
- Fourmillements et/ou engourdissement des doigts/orteils
- Couleur bleue ou blanche des doigts/orteils
- Impossibilité de bouger les doigts/orteils
- Sensation d'un point d'appui localisé dans le plâtre
- Petits objets introduits ou coincés sous le plâtre
- Blessure ou d'irritation de la peau apparente
- Plâtre cassé ou dont l'odeur est nauséabonde

En dehors des heures d'ouverture des urgences pédiatriques de Hirslanden Clinique des Grangettes, nous vous recommandons de consulter immédiatement dans un autre centre d'urgences.

CLINIQUE DES GRANGETTES

CHEMIN DES GRANGETTES 7

BÂTIMENT F

1224 CHÊNE-BOUGERIES

T +41 22 305 05 55

WWW.HIRSLANDEN.CH/GRANGETTES

